

Février 2007

LA LETTRE

de la

coopération décentralisée



EDITORIAL

La loi Thiollière : une plus grande sécurité juridique pour la coopération décentralisée

« Le jeudi 25 janvier, l'Assemblée Nationale adoptait à l'unanimité la proposition de loi Thiollière sur l'action internationale des collectivités locales, faisant suite au vote lui aussi unanime au Sénat. Cette loi, qui fait de la coopération décentralisée une compétence particulière des collectivités locales, permet de mettre un terme au vieux débat sur « l'intérêt local » qui avait permis, en novembre 2004, au juge administratif de Poitiers d'annuler les aides financières attribuées par le département des Deux Sèvres à Madagascar et au Burkina Faso. Ce vote sécurise donc l'action internationale des collectivités locales et fait de la France un pays en pointe dans ce domaine.

En parlant d'autorité locales, la loi permet, de plus, aux collectivités de passer des conventions avec des structures locales déconcentrées, ce qui élargit les possibilités de coopération dans les pays non encore décentralisés. Enfin, hors toute convention, les actions à caractère humanitaire peuvent être financées en cas d'urgence.

1982, 1992, 2007 ; en trois étapes, le législateur a finalement doté les collectivités territoriales d'une grande liberté en matière d'action internationale. Cités Unies France, qui a beaucoup œuvré pour le vote de cette loi, ne peut que se féliciter de cette évolution heureuse ».

Charles Josselin
Président de Cités Unies France

L'interview du mois **Michel Thiollière**

1. Pourquoi l'adoption de cette nouvelle loi sur la coopération décentralisée était si importante ?

L'adoption de cette loi était importante parce qu'elle donne désormais un cadre légal aux collectivités qui souhaitent apporter une aide humanitaire à d'autres collectivités étrangères. Jusqu'à présent, les actions des collectivités à l'international devaient, pour être légales, présenter un intérêt local, notion faisant l'objet d'interprétations différentes selon les juridictions administratives. De fait, beaucoup de collectivités, en choisissant d'envoyer une aide humanitaire à telle ville ou telle région en situation de crise, se retrouvaient dans l'illégalité. Il était donc grand temps de donner une base juridique solide à ces actions. Ce n'était d'ailleurs pas seulement l'aide humanitaire, mais aussi l'aide au développement dans son ensemble, qui étaient mises à mal par la jurisprudence administrative.

Notre législation se devait d'être au diapason du rayonnement de plus en plus grand des collectivités locales, qui consacrent déjà 420 millions d'euros par an à la coopération décentralisée.

2. Selon vous, la coopération décentralisée va-t-elle connaître maintenant de nouveaux développements ?

Que les collectivités soient reconnues comme acteurs légitimes de l'action internationale, et qu'un cadre juridique clair encadre leurs actions est déjà pour moi un grand pas.

Le champ de la coopération décentralisée est celui de la compétence des collectivités. Son évolution sera donc liée au processus de décentralisation qui, je l'espère, se poursuivra dans notre pays.

L'adoption de ma proposition de loi a donné lieu à une réflexion très intéressante sur la coopération décentralisée et a permis de dessiner des pistes pour l'avenir. Mon collègue Charles Guéné, rapporteur de la proposition de loi au Sénat, a ainsi suggéré qu'à plus long terme, et notamment quand aura été adopté le règlement européen portant création du groupement européen de coopération transfrontalière, les collectivités locales soient autorisées, comme c'est le cas pour les départements et régions d'outre-mer, à négocier, « au nom » et « sous le contrôle » de l'Etat, des accords internationaux. La pratique a par ailleurs montré que, dans le cadre de l'aide au développement, l'association du représentant de l'Etat dans la collectivité partenaire est souvent gage d'efficacité.

3. L'action internationale des collectivités locales, quel sens vous en donnez ?

Dans une ville, un département ou une région, ce sont les hommes qui font vivre les partenariats conclus à l'international. Plus l'échelle est petite, et plus les échanges sont personnalisés, plus le rapprochement entre les populations est effectif et cela est précieux pour les collectivités. C'est d'ailleurs le sens des premiers jumelages après-guerre entre villes françaises et allemandes : la réconciliation entre les nations devait passer par celle des populations. Il me semble que l'un des enjeux de l'action internationale des collectivités locales est là : pour mieux comprendre l'autre, il faut le connaître et cette action permet la rencontre et le partage par l'élaboration de projets communs. Par ailleurs, le partage d'expérience, de savoir-faire et de formation entre collectivités du Nord et du Sud est, on le sait, décisive dans le cadre de l'aide au développement.

MAURITANIE

Elections législatives et municipales en Mauritanie

Les élections municipales et législatives se sont déroulées comme prévues, le 19 novembre et le 3 décembre dernier, dans des conditions transparentes selon les autorités du pays, avec un taux de participation de 69 %. Les observateurs internationaux présents à cette occasion (Union africaine, Union européenne, Banque mondiale, Organisation internationale de la Francophonie, ...) se sont déclarés satisfaits du déroulement des différents scrutins, en dépit des quelques confusions, générées par le choix d'un bulletin unique.

Ces élections ont porté aux postes électifs une génération d'élus plus jeunes et d'un niveau d'instruction plus élevé que la précédente. 80% des maires ont été renouvelés. Le système de scrutin est celui d'un scrutin de liste à la proportionnelle. De plus, le maire est élu par les conseillers municipaux, de sorte qu'il ne s'agit pas toujours du premier de la liste.

A noter également, l'émergence d'un nombre important de candidatures indépendantes (plus de 1200 listes présentées sur les 216 communes). Autre point : l'obligation de présenter 20% de femmes sur les listes entraîne une féminisation accrue des différents niveaux de représentation, notamment à l'Assemblée Nationale (18 sur 95 sièges). A l'Assemblée nationale, aucun parti politique ne dispose d'une majorité absolue. Des coalitions sont attendues et les indépendants qui disposent de 40 sièges pourraient à terme se constituer en parti politique.

Dans la suite de ce processus d'élections, le 6^e Congrès des maires s'est réuni à Nouakchott le 27 au 29 janvier. Le bureau de l'Association des Maires de Mauritanie a été renouvelé à cette occasion ; fort de 15 membres, il a pour président M. Ahmed Ould Hamza, président de la Communauté urbaine de Nouakchott. Chaque wilaya y est représentée par le maire de son chef-lieu. Par ailleurs, le secrétaire général de l'association a été reconduit dans ses fonctions.

Le groupe-pays Mauritanie prendra contact avec les nouvelles instances de l'association des maires.

GUINÉE CONAKRY

Solidarité avec les partenaires en Guinée Conakry

Une trentaine d'associations de solidarité internationale, d'associations de migrants, d'organisations de droits de l'homme et de collectivités territoriales – dont Cités Unies France - se sont associées pour faire part de leur solidarité envers leurs partenaires dans ces heures de grands mouvements.

Pour consulter le communiqué de presse et le nom des signataires, merci de contacter : a.frey@cites-unies-france.org ou d'aller sur notre site, rubrique actualités / autre information.

NIGER

Coopération décentralisée nigéro-française

Après la première édition de mars 2005, le deuxième colloque des élus locaux nigériens et français s'est tenu 29 et 30 novembre 2006 à Niamey.

La délégation française était conduite par **André Bussery, Président du groupe pays Niger**, Claudy Lebreton, Président du Conseil Général des Côtes d'Armor et Président de l'Assemblée des Départements de France et Stéphane Valli, Membre du Bureau exécutif de Cités Unies France, Adjoint au Maire de Bonneville et Vice Président de la Communauté de Communes Faucigny Glières, collectivité chef de file du programme concerté « Aniya », organisateur du colloque sous l'égide de Cités Unies France.

Comme l'indique André Bussery, cette seconde édition apparaît comme un réel succès :

- 84 élus locaux nigériens étaient présents contre 45 en 2005, marquant aussi la progression en 18 mois du nombre des communes du Niger engagées avec des collectivités françaises.
- 35 représentants de 16 collectivités françaises se sont déplacés, dont 2 conseils régionaux, 2 conseils généraux, 1 communauté d'agglomération, 3 communautés de communes, 2 syndicats intercommunaux, 6 communes.
- Les participants ont apprécié les débats de qualité, tant lors des séances plénières que lors des quatre groupes de travail sur le rôle possible de la coopération décentralisée dans les domaines essentiels de l'accès à l'eau et à l'assainissement, de l'accès à l'éducation de base, ou encore du renforcement de la capacité des communes nigériennes à assurer leurs missions d'organisation du développement local et de lutte contre l'insécurité alimentaire.
- Le site www.france-niger.com du programme concerté a été inauguré.

L'idée de réaliser la prochaine édition franco-nigérien en France a été lancée, de façon à promouvoir davantage le Niger à nos collègues français.

A l'issue du colloque, le 1^{er} décembre 2006, un comité de pilotage mixte franco-nigérien confirmé les orientations du programme Aniya pour 2007. Il comporte un renforcement du secrétariat général à Communes de Faucigny-Glières (CCFG) pour assurer au mieux en France le rôle de chef de file face à des tâches accrues.

Le bilan et les suites du colloque, ainsi que la programmation 2007-2008 ont été présentés lors des réunion du comité de pilotage d'Aniya et du groupe pays Niger, le mardi 23 janvier dans les locaux de Cités Unies France

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

André Bussery, Président du groupe pays Niger

Constance Koukouï, chargée de mission, Tel : 01 53 41 81 97 ; E-mail : c.koukouï@cites-unies-france.org

HAÏTI

Élections municipales

Le 3 décembre dernier, soit 10 mois après les élections présidentielles et parlementaires, se sont tenues en Haïti les élections municipales et locales. Elles ont appelé 3.5 millions d'électeurs à élire parmi les 29 000 candidats, 140 conseils municipaux, 570 Conseils d'Administration des sections communales (CASEC), 570 Assemblées des Sections Communales (ASEC) et des délégations de ville.

Bien qu'on ait noté un faible taux de participation des électeurs, il n'en reste pas moins vrai que la réalisation de ces élections représente un pas important dans l'implantation des structures administratives en vue du processus d'institutionnalisation en Haïti. Elles permettent en fait de mettre en place toute la charpente des organes délibérants des collectivités territoriales, prévue dans le cadre de l'Etat unitaire et décentralisé par la Constitution de 1987.

Au delà de l'important enjeu de la mise en place des structures du pouvoir local, cette procédure doit aussi permettre, par la réalisation d'élections indirectes, l'établissement d'un Conseil Électoral Permanent (CEP) et le renforcement du système judiciaire. Dix-neuf années après la ratification de la Constitution de 1987, les prévisions relatives à ces aspects institutionnels n'ont jamais pu être encore réalisées.

Un champ immense de travail s'ouvre maintenant pour arriver, à partir de ces élections, à mettre en place des mécanismes indispensables pour assurer le bon fonctionnement des pouvoirs locaux. Il faut outiller les nouveaux élus et l'administration locale des instruments leur permettant de mettre en place les structures qui puissent aboutir au projet réel de la décentralisation. Les besoins sont immenses en terme de ressources financières et humaines ; dans cette société de carences, ils nécessitent d'avoir une vision globale et de faire preuve de beaucoup de créativité.

En même temps, pour parvenir à la participation citoyenne des populations extrêmement intéressées au projet de décentralisation, il faudra procéder à un vaste programme de formation qui concrétisera l'implication des citoyens dans la gestion de communes et sections communales.

Article rédigé par Suzy Castor, directrice du Centre de Recherche et de formation Economique et Sociale pour le développement (CRESFED)- Haïti.

Appel aux collectivités françaises à se mobiliser pour Haïti.

Dans le journal *Le Monde* du 24 janvier 2007, Regis Debray, président de la Société des Amis de la République Haïtienne (SARH), plateforme de concertation des associations, des collectivités territoriales, et des personnes individuelles engagées en Haïti, a fait un appel à tous les maires de France et aux autres responsables politiques, pour qu'ils apportent un soutien à leurs collègues haïtiens récemment élus.

Cet appel a été signé par une quinzaine de maires et de présidents des collectivités territoriales. Le groupe Caraïbes de Cités Unies France a prévu une mission en Haïti courant 2007, afin de rencontrer les nouvelles autorités locales, les représentants de l'Etat, et de définir conjointement un programme de coopération décentralisée.

Pour plus d'informations veuillez contacter Felicia Medina, (Tel : 01 53 41 81 92, E-mail : f.medina@cites-unies-france.org)

Demande de partenariat en Haïti.

Le maire des Abricots, M. Jean Claude Figolé, a écrit au président de Cités Unies France pour lui faire part de son souhait d'établir un lien de coopération avec une commune française. Il souhaiterait travailler, en particulier, sur l'aménagement du territoire dans sa commune, ainsi que la relance de l'économie grâce au développement des métiers de la mer et la formation professionnelle pour les jeunes.

La commune des Abricots est située à l'extrême pointe de la presqu'île du Sud, elle est bordée au nord et nord-ouest par la mer.

Pour plus d'information, veuillez contacter Felicia Medina, (Tél : 01 53 41 81 92 ; E-mail : f.medina@cites-unies-france.org)

CHILI

Premières rencontres franco-chiliennes de la coopération décentralisée (17 - 19 janvier 2007 au Chili).

Cette manifestation a été organisée par l'Ambassadeur de France au Chili, Madame Elisabeth Beton Déléguée, et le sous-secrétariat d'Etat au Développement régional et administratif du Chili.

Parmi les membres de la délégation française figuraient M. Jean Delaneau, maire, vice-président de l'Association des Maires de France, M. Gérard Dubrac, député de Gers et président du groupe amitié France-Chili de l'Assemblée Nationale, M. Antoine Joly, Délégué pour l'action extérieure des collectivités locales, ainsi que M. Charles Josselin, sénateur, vice-président des Côtes-d'Armor et président de Cités Unies France.

Le séminaire, réunissant des acteurs chiliens et français des secteurs de la décentralisation et du développement régional - parlementaires, gouverneurs, maires, conseillers régionaux, directeurs de centres politiques, représentants de régions et de communes - visait à faire le bilan d'expériences et, dans le cadre du processus actuel de décentralisation au Chilien, enrichir et resserrer les liens entre les deux pays. Cette dynamique devait permettre de susciter ou de renforcer l'intérêt d'autres gouvernements locaux français et chiliens à engager des nouveaux projets de coopération décentralisée.

ETATS-UNIS

L'actualité du groupe-pays Etats-Unis, présidé par Michel Thiollière, sénateur-maire de Saint-Etienne, est marquée par deux projets qui occuperont l'agenda au mois de mars 2007.

1°) Le programme « **Waging peace in our communities** » ou « **Vivre ensemble : favoriser le dialogue interculturel et l'intégration grâce aux partenariats franco-américains** ».

Cités Unies France vous informe de la tenue du séminaire de lancement de ce programme, **accueilli par la Ville de Lyon, les 29 et 30 mars 2007**. Vous y êtes les bienvenus dans la limite des places disponibles (une quarantaine).

Un bulletin de pré-inscription sera mis en ligne dans les prochains jours sur le site de CUF (www.cites-unies-france.org). Contact : g.traore@cites-unies-france.org, Tél : 01 53 41 81 85)

Un projet d'envergure

« *Vivre ensemble* » est un programme conçu par Sister Cities International (SCI) avec l'appui de Cités Unies France (CUF) et financé par le Département d'Etat américain. Pour ce projet, CUF poursuit son partenariat avec l'AMGVF.

Il s'agit de mettre en valeur les « bonnes pratiques » des collectivités locales relatives à l'intégration, avec une attention particulière pour les jeunes.

Des partenariats franco-américains catalyseurs

Quatre partenariats franco-américains vont servir de catalyseurs lors des échanges de pratiques entre collectivités françaises et américaines : Bordeaux - Los Angeles, *Californie* ; Limoges - Charlotte, *Caroline du Nord* ; Lyon - Saint-Louis, *Missouri* ; Montpellier- Louisville, *Kentucky*.

Ce programme s'organisera en quatre temps principaux :

- **séminaire de démarrage** à Lyon, les jeudi 29 et vendredi 30 mars, destiné à un public de 100 personnes impliquées activement au niveau local dans les questions relatives à l'intégration;
- **montage et mise en place de plans d'action** par chacune des villes des quatre binômes à partir des échanges intervenus lors du séminaire ;
- **visite des quatre collectivités françaises** à leurs homologues américaines en juin 2007 ;
- **visite des quatre collectivités américaines** à leurs homologues françaises à l'automne 2007 et temps d'évaluation.

Des acteurs de terrain

Ce projet, dans la tradition américaine, accorde une importance toute particulière à **tous les acteurs de terrain**. Ainsi, les collectivités peuvent faire intervenir des acteurs locaux tels que des membres d'associations, de structures publiques ou privées, dès lors qu'ils interviennent dans des dynamiques visant à l'intégration des minorités.

2°) Colloque « Reconstruction et revitalisation des Villes après une catastrophe pour un environnement durable » à la Nouvelle-Orléans (Louisiane) du 7 au 9 mars 2007.

Cités Unies France sera représentée à cette occasion par le sénateur-maire de Saint-Etienne, Michel Thiollière, président du groupe-pays Etats-Unis et membre des instances.

Les Villes de Lyon, Nice et Suresnes ont déjà annoncé leur participation à cette manifestation, soutenue par plusieurs ministères français et qui vise à créer un « Forum des politiques urbaines de gestion de crise et de reconstruction ».

La présentation du colloque et de son déroulé est en ligne sur notre site (www.cites-unies-france.org)

Contact : g.traore@cites-unies-france.org, Tel : 01 53 41 81 85

VIETNAM

Le groupe-pays Vietnam, présidé par Jean-Pierre Brard, député-maire de Montreuil-sous-Bois, s'est réuni le 1^{er} février 2007.

Vous retrouverez prochainement un compte-rendu de cette réunion sur le site www.cites-unies-france.org

Pour toute information complémentaire, merci de contacter :

Hélène Migot, chargée de mission PECO/Asie :(h.migot@cites-unies-france.org, Tel : 01 53 41 81 99)

Les prochaines rencontres des collectivités françaises et asiatiques

- Forum sur la gestion des villes, 8 - 11 février 2007, Goa (Inde)
- Assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne, 22-23 octobre 2007, Montreuil
- Deuxièmes rencontres de la coopération décentralisée franco-chinoise, 22-23 novembre 2007, Bordeaux.

EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

L'ALLETRE *d'information* Février 2007

Le **groupe-pays Pologne**, présidé par Roselyne Lefrançois, adjointe au maire de Rennes, s'est réuni le 2 février 2007.

Vous retrouverez prochainement un compte-rendu de cette réunion sur le site www.cites-unies-france.org

Le groupe-pays Slovaquie se réunira le 7 février, tandis que la réunion du groupe-pays Croatie, qui devait avoir lieu le 29 janvier 2007, a été reportée et aura lieu au printemps.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter :

Hélène Migot, chargée de mission PECO/Asie : h.migot@cites-unies-france.org

SERBIE

Élections législatives en Serbie, 21 janvier 2007

Le 21 janvier, environ 6,6 millions de Serbes ont été appelés aux urnes, dernier pour élire les 250 membres de l'Assemblée nationale, chambre unique du Parlement serbe.

Le parti radical de Serbie (SRS) a recueilli 28,5% des voix alors que le parti démocrate (DS) et le parti démocratique de Serbie totalisent respectivement 22,6% et 16,3% des voix.

Le parti radical de Serbie, eurosceptique, n'est pas en mesure de former un gouvernement.

Le parti démocrate (DS), pro-européen, a exclu toute coalition avec le parti radical de Serbie. Ainsi, c'est le choix du parti démocratique de Serbie qui décidera de l'avenir politique de la Serbie.

Lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union, à Bruxelles, le 22 janvier, M. Javier Solana, Haut représentant de l'UE pour la politique étrangère et de sécurité commune, a estimé que « la majorité a voté en faveur des forces démocratiques et pro-européennes ». Il a ajouté qu'il espérait vraiment assister à la formation d'un gouvernement aligné sur les forces pro-européennes.

En 2007, seront également organisées en Serbie l'élection présidentielle (31 mai 2007) et les élections locales.

Rappel des résultats des dernières élections législatives du 28 décembre 2003 :

- le parti radical de Serbie (SRS): 82 sièges (27,6%)
- le parti démocratique de Serbie (DSS), parti du Premier Ministre sortant, Vojislav Kostunica : 53 sièges (17,7%)
- le parti démocrate (DS), dirigé par l'actuel Président de la République, Boris Tadic : 37 sièges (12,6%)
- G17 : 34 sièges (11,5%)
- le parti socialiste (SPS) : 22 sièges (7,6%)
- le mouvement du renouveau serbe (SPO) : 22 sièges (7,6%)
-

Les prochaines rencontres des collectivités territoriales françaises et leurs homologues européens et russes :

- Colloque « Coopération décentralisée France - Russie », 15 février 2007, au Sénat, Paris

- Les 8èmes Assises de la coopération décentralisée franco-slovaque, 28 et 29 juin 2007, à Trenčín (Slovaquie)
- Rencontres "Développement durable, territoires et coopération décentralisée dans les Balkans", 5-6 juillet 2007, Thessalonique (Grèce)
- Les 3èmes Assises de la coopération décentralisée franco-croate, 20-21 septembre 2007, Dubrovnik (Croatie)
- Ateliers de la coopération territoriale européenne, 12-13 octobre 2007, Varsovie (Pologne)

Pour toute information complémentaire, merci de contacter :

Hélène Migot, chargée de mission PECO/Asie : h.migot@cites-unies-france.org

MAROC**Le Forum International des collectivités locales**

Le Forum International des collectivités locales a eu lieu à Casablanca du 24 au 26 janvier 2007. Cette première édition fournissait avant tout aux collectivités marocaines un cadre approprié pour l'échange d'expérience et l'établissement de partenariats. La rencontre a également été l'occasion pour les décideurs locaux de mettre en relations fournisseurs et prestataires de service des collectivités locales (plus de 80 sociétés marocaines et étrangères étaient représentées). Représentants de collectivités marocaines de toute taille et réparties dans tout le territoire marocain se sont rendus au Forum pour visiter les stands et participer aux différents ateliers et workshop portant sur la gestion locale. Seize villes et régions du Maroc disposaient d'un stand propre. Plusieurs ministres, dont M. Chakib Benmoussa, Ministre de l'Intérieur, M. Mustapha Mansouri, Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, M. Mohamed Boutaleb, Ministre de l'énergie et des mines, ont visité le salon et ont témoigné de l'intérêt pour les projets portés par la coopération décentralisée franco-marocaine.

Une quinzaine de collectivités françaises s'y sont également rendues, sous l'égide de Cités Unies France, pour rencontrer leurs partenaires et participer à des ateliers techniques sur la coopération décentralisée. Le 24 janvier, Jean-Baptiste Mattei, porte-parole du ministère des Affaires Etrangères a affirmé que ce forum constituait « le premier grand rendez-vous annuel de l'ensemble des acteurs privés et publics en charge de l'équipement, des services et de la gestion des collectivités locales marocaines », ajoutant que les coopérations entre les collectivités françaises et marocaines, notamment leurs perspectives seront au cœur du débat ». A cette occasion, de nombreux élus marocains ont manifesté auprès de Cités Unies France leur souhait de nouer des partenariats de coopération décentralisée avec des collectivités françaises.

La manifestation a été un succès ; d'ores et déjà, il est prévu qu'elle se renouvelle l'an prochain afin de se renforcer et de constituer, chaque année, le temps fort des collectivités marocaines.

*Une revue de presse sur l'événement est accessible au lien suivant : www.ficlmaroc.com
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à Linda Naili (Tel : 01 53 41 81 90 – E-mail : l.naili@cites-unies-france.org) et/ou Virginie Rouquette (Tel : 01 53 41 81 93 – E-mail : v.rouquette@cites-unies-france.org)*

ALGERIE

Le groupe-pays Algérie s'est réuni le jeudi 30 novembre avec un cadre particulier puisque cette journée portait sur la jeunesse et a été co-organisée par le Pôle Méditerranée et le Pôle Jeunesse de Cités Unies France.

La première partie de la journée avait une vocation générale à travers des éléments sur l'actualité en Algérie, le compte-rendu de la dernière mission du groupe-pays Algérie (avril 2006) et un point d'information sur le Programme concerté pluri-acteurs Algérie en cours d'élaboration.

La seconde partie était axée sur la thématique jeunesse et plus particulièrement l'implication des jeunes dans les échanges et la coopération décentralisée franco-algérienne.

En effet, les partenariats franco-algériens, encore récents, sont marqués par la volonté de faire progresser ces échanges à travers une forte implication des populations. Conscientes que les jeunes peuvent être des acteurs essentiels dans la dynamisation des échanges et la construction de liens durables avec les partenaires algériens, certaines collectivités ont fait le choix d'impliquer ce public dans leurs actions, et ce malgré, les difficultés liées à l'obtention des visas. Néanmoins, l'intégration des jeunes dans les actions de coopération décentralisée reste un phénomène encore peu développé. C'est dans la perspective de favoriser une meilleure prise en compte des jeunes dans les partenariats franco-algériens que le groupe pays Algérie a réuni des représentants des collectivités et des représentants associatifs. Cette session avait pour but d'analyser les modalités d'implication du public jeune dans les partenariats franco-algériens et d'en dégager des pistes et des propositions d'amélioration des pratiques.

Cette journée s'est articulée autour de deux types d'interventions complémentaires : les interventions de collectivités permettant un échange direct de bonnes pratiques, de diffusion de méthodes d'analyse, de retours d'expériences et les interventions d'associations d'éducation populaire permettant la recherche d'une synergie entre les différents acteurs liés aux jeunes.

Le compte-rendu de cette journée sera prochainement disponible.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Linda Naili, (Tel : 01 53 41 81 90 ; E-mail : L.naili@cites-unies-france.org)

TUNISIE

A l'occasion du passage en France de M. Serge Degallaix, Ambassadeur de France à Tunis, une réunion s'est tenue, jeudi 1^{er} février, à la Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement (DGCID), au Ministère des Affaires étrangères, sur la coopération décentralisée franco-tunisienne. A l'invitation de la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Locales (DAECL), les collectivités françaises engagées en Tunisie ont obtenu des informations, concernant les nouveaux dispositifs de co-financements de la coopération décentralisée. Ont également été abordées des questions liées à l'actualité tunisienne et la coopération bilatérale entre la Tunisie et la France.

Une réunion du groupe-pays Tunisie reviendra plus en détails sur ces aspects au cours du premier semestre 2007.

PALESTINE

Mission technique du réseau de coopération décentralisée en Palestine (RCDP) en Palestine

Une mission technique RCDP-CUF a été organisée en Palestine afin de recenser les villes et villages candidats pour le Fonds d'urgence pour les collectivités locales palestiniennes. *Le rapport de la Mission sera bientôt disponible sur le site Internet de CUF, www.cites-unies-france.org*

Focus : la situation dans les Territoires

La Cisjordanie est frappée par une grave crise humanitaire, bien qu'elle ne soit pas aussi criante qu'à Gaza. Environ 40% de la population vit sous le seuil de pauvreté et dépend de l'aide alimentaire. Le chômage est d'environ 40% tandis que les fonctionnaires, représentant 23% de la population palestinienne, travaillent sans être rémunérés. Dans une large mesure, la crise humanitaire est le résultat de l'arrêt du financement de l'Autorité Palestinienne depuis que le Hamas a été élu au gouvernement.

En Cisjordanie il y a le mur, qui n'est plus justifié par Israël comme une mesure de sécurité. Au lieu de cela, on reconnaît ouvertement qu'il sert un objectif politique : l'annexion des colonies et de la terre des colonies. L'impact humanitaire du mur est grave. Les Palestiniens vivant entre la Ligne Verte et le mur, dans la prétendue zone fermée, ne peuvent pas accéder librement aux écoles, aux hôpitaux et aux lieux où se trouve le travail en Cisjordanie. Ceux qui vivent le long du mur en Cisjordanie ne peuvent pas accéder à leurs fermes situées dans la zone fermée sans autorisation ; et les autorisations sont fréquemment refusées. Par désespoir, beaucoup de fermiers palestiniens ont abandonné leurs terres. Dans l'ensemble de la Cisjordanie, il y a maintenant plus de 500 checkpoints et barrages routiers.

La Cisjordanie est fragmentée en bantustans par des checkpoints et des barrages routiers. De nombreuses villes sont coupées en deux. Les marchandises ne peuvent pas être transportées librement en Cisjordanie.

A la suite de cette mission, le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP) et l'Association des Pouvoirs Locaux Palestiniens (APLA) ont conjointement proposé une liste de villes et villages susceptibles d'être les bénéficiaires du Fonds de solidarité recueilli ces derniers mois par le RCDP. Le Ministère du Gouvernement Local, le Conseil des Services Communs, certains gouverneurs et responsables locaux ainsi que l'Office de Coordination des Affaires Humanitaires de l'ONU (OCHA) ont également apporté leur concours à l'élaboration de cette liste.

Lors de ce déplacement, l'ensemble de ces intervenants a souligné l'importance d'accorder une attention particulière aux villages et de privilégier un soutien financier à ces derniers. En effet, dans une situation politique et humanitaire critique, qui affecte l'ensemble des populations palestiniennes, les villes restent « privilégiées » car elles disposent de ressources financières plus importantes que les villages.

Pour certains villages, voire la totalité, une aide peut avoir un impact très important sur l'amélioration des conditions de vie des populations, ceci pour différentes raisons :

- La proximité du mur empêche leur fonctionnement et leur développement (plus de possibilité de travailler en Israël, séparation des populations de leurs terres agricoles, isolement des villages par rapport à leur environnement,...) ;
- La proximité des colonies, des routes réservées, exclusivement aux colons (par exemple, le village de Safaa était situé à l'origine à moins d'un quart d'heure de Ramallah ; il faut aujourd'hui le double du temps pour s'y rendre), des checks points, des camps militaires dont l'activité entraîne parfois la fermeture de toute les voies d'accès entrave encore plus la circulation des biens et des personnes ;
- Les villages sont parfois déjà naturellement isolés ;

- L'accès aux services est difficile, voire inexistant (certains villages ne sont plus connectés au réseau national d'électricité et ont recours à des générateurs qui fonctionnent au gasoil) ;
- Le taux de chômage et de pauvreté est en constante augmentation.

Sans soutien financier pour assurer leur survie, la tendance actuelle d'une immigration interne des villages encerclés ou à proximité du Mur de séparation vers les grandes villes risque de s'amplifier.

ISRAËL

Une réunion du groupe-pays Israël, présidé par Charles Assouline, Maire adjoint de Créteil, a eu lieu le 10 janvier 2007 en présence de **M. Amnon Kapeliouk**, journaliste et écrivain franco-israélien né à Jérusalem, expert de la question israélo-palestinienne. Cette rencontre a permis d'aborder l'actualité politique en Israël et de débattre sur le thème de la société israélienne face à la crise au Proche-Orient.

Cette rencontre a été l'occasion pour le groupe-pays d'échanger avec Monsieur Kapeliouk sur des sujets variés: le poids de la religion et de l'armée dans la société, la situation économique et le besoin de développement, le rôle et l'importance des collectivités locales dans la promotion du dialogue et de la paix. Un débat plus large sur les relations d'Israël avec la Palestine et les autres pays de la Région a été également abordé.

Le débat a mis en exergue l'existence de divisions structurantes au sein de la société israélienne : « ethnique », tout d'abord, puisqu'elle a été constituée avec l'arrivée progressive de plusieurs vagues d'immigration venant de régions du monde très diverses ; « politique », ensuite, comme le démontre l'éclatement des voix lors des dernières élections législatives. De plus, bien que l'Etat d'Israël soit juif, de nombreux laïques contestent le poids de la religion dans la société.

Une compréhension plus profonde de la société israélienne, des enjeux politiques et de la pluralité des acteurs qui la composent apparaît fondamentale pour éliminer tous les préjugés et les *a priori* véhiculés par les médias dans le monde. L'Etat d'Israël demeure encore un Etat sans frontières reconnues, qui cherche sa sécurité, mais qui, aujourd'hui, semble avoir choisi la voie de l'unilatéralisme. La coopération décentralisée et l'implication des collectivités locales sont fondamentales pour aider le peuple d'Israël et le peuple palestinien à se comprendre et à se connaître. L'espoir de paix ne peut passer que par le dialogue.

Une prochaine mission du groupe-pays Israël sera organisée en automne 2007.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Simoné Giovetti, (Tel : 01 53 41 81 87, E-mail : med@cites-unies-france.org)

LIBAN

Conférence des collectivités locales de l'initiative concertée à Beyrouth du 26 au 28 février 2007

A la suite de la crise qu' a connu le Liban au cours de l'été 2006, les collectivités françaises se sont fortement mobilisées. Souhaitant encourager cette mobilisation, le président du groupe-pays Liban de Cités Unies France, Jean-Michel Daclin, Maire adjoint de Lyon, a souhaité organiser l'émergence d'une coordination des collectivités en faveur de la reconstruction et du développement des villes libanaises. La commission « Coopération Décentralisée » de CGLU, présidée par la ville de Lyon, avec l'appui des commissions « Méditerranée » et « Diplomatie des villes » de CGLU, et en coordination avec le bureau de CGLU à Beyrouth, a ainsi associé les collectivités européennes à cette initiative. Lors de réunions qui se sont tenues à Lyon, Marrakech, Turin et Barcelone, les trois commissions ont encouragé les collectivités à s'inscrire dans cette démarche et précisé le contenu de cette démarche. Placée sous l'égide de CGLU, la coordination a pour objectif de permettre aux besoins des collectivités libanaises de rencontrer les compétences des collectivités européennes, le tout en collaboration, de façon inédite, avec les organisations internationales et bailleurs de fonds présentes au Liban.

Afin d'entrer dans une phase opérationnelle, une conférence se tiendra à Beyrouth du 26 au 28 février 2007 et permettra la rencontre de l'ensemble des acteurs de ce programme : collectivités libanaises, collectivités européennes, associations de pouvoirs locaux, représentants de l'Etat libanais, organisations internationales...

Toutes les collectivités souhaitant s'associer à cette démarche sont priées de s'inscrire auprès de Cités Unies France (Virginie Rouquette, Tel : 01 53 41 81 93 ; E-mail : v.rouquette@cites-unies-france.org) et/ou la ville de Lyon (Guillaume Arnould, Tel : 04 26 99 35 93 ; E-mail : garnould@grandlyon.org). Le programme de cette initiative sera très prochainement à disposition des collectivités sur le site de Cités Unies France.

BRÈVES

« L'Union 50 ans après : quelle Europe pour quels Européens ? », 10 au 12 février 2007, à l'UNESCO (Paris)

Le programme :

<http://www.forumdeparis.org/index.php?ln=fr&rub=1&ssrub=1&page=programme>

L'inscription en ligne :

<http://www.forumdeparis.org/index.php?ln=fr&rub=1&ssrub=5&page=inscription>

Les régions, actrices du changement économique : « Renforcer la compétitivité par des technologies et produits innovants et des communautés prospères », 7 et 8 mars 2007, Bruxelles

Présentation :

http://ec.europa.eu/regional_policy/conferences/competitiveness/home_fr.cfm?nmenu=1

Contact et programme :

http://ec.europa.eu/regional_policy/conferences/competitiveness/contact_fr.cfm?nmenu=9

Nevers, une ville qui promeut la paix et la démocratie chez les jeunes

Les 27 et 28 janvier derniers, la ville de Nevers a accueilli un atelier sur la participation des jeunes à la vie locale, dans le cadre du projet "Villes pour la paix et la démocratie". Ce projet, mené par l'Association des agences de la démocratie locale (AADL) et soutenu par le Conseil de l'Europe, avait pour objectif d'améliorer la compréhension du rôle des autorités locales dans la construction de la paix et la démocratie, notamment chez les jeunes, qui n'ont jamais vécu la guerre, du moins de façon directe. Ainsi, les jeunes représentants des organisations partenaires ont échangé sur la manière d'impliquer activement les jeunes au processus de construction européenne. Des expériences très riches ont été présentées par l'Association des Communautés de Warmian et Mazurian (Pologne) et l'Association Locale des Municipalités et Communes de la Préfecture de Karditsa (Grèce). L'atelier a également donné lieu à un échange avec les amicales des jumelages de la ville de Nevers, soucieuses d'impliquer plus activement les jeunes dans leurs partenariats.

Ce dernier atelier a clôturé plus de 60 activités de sensibilisation menées dans toute l'Europe.

*Pour plus d'informations, voir le site : www.ldaaonline.org
Contact: Fabiola Rivas, Chargée de mission Jeunesse, (Tel : 01 53 41 81 94 ; E-mail : f.rivas@cites-unies-france.org)*

LES JOURNÉES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

LA LETTRE *d'information* Février 2007

Suite à l'intérêt manifesté les collectivités locales pour les premières journées thématiques, organisées en 2006, sur la microfinance, puis sur l'appui institutionnel, dans le contexte de la coopération décentralisée, Cités Unies France vous propose de participer aux journées thématiques suivantes durant le premier semestre 2007 :

- mardi 20 mars : la place des collectivités locales dans la nouvelle programmation européenne « 2007-2013 » ;
- jeudi 22 mars : quelle responsabilité des collectivités locales sur leur politique d'achats ?
- jeudi 10 mai 2007 : la coopération décentralisée dans la politique européenne de voisinage ;
- mardi 5 juin 2007 : l'éducation au développement, au cœur du partenariat entre collectivités territoriales et associations.

Cette liste n'est pas exhaustive, des journées de la coopération décentralisée devraient également être consacrées au partenariat entre collectivités territoriales et l'Agence Française de Développement, ainsi qu'à l'implication de la jeunesse en Méditerranée. L'ensemble des journées sera organisé avec des partenaires.

L'inscription démarrera très prochainement.

Contact : *Guylaine Traoré*, (E-Mail : g.traore@cites-unies-france.org, Tel : 01 53 41 81 85)

Bilan 2006 de la semaine de la solidarité internationale

Depuis sa première édition en 1998, la Semaine de la Solidarité internationale (SSI) ne cesse de prendre de l'ampleur : en 2006, pour la première fois, plus de 4 000 animations ont été recensées. Les collectivités territoriales sont elles aussi de plus en plus nombreuses à s'impliquer, non seulement par leur soutien financier et logistique, mais plus récemment, également comme (co)-organisatrices d'événements, prenant en charge l'édition des programmes et la communication. Cela nécessite, par ailleurs, de repenser la relation entre associations locales de solidarité internationale et collectivités, pour que personne ne se sente lésé dans ses rôles et attributions.

En participant à la SSI, les collectivités s'inscrivent dans une dynamique nationale – à cet égard, il est important de reprendre le logo de la SSI sur les supports de communications utilisés ; un nouveau visuel (affiches) a été produit en 2006, disponible en version électronique.

L'édition 2006 de la SSI a également vu une nette amélioration dans la reprise du message de la solidarité internationale dans les médias, grâce au partenariat avec France 3 et avec certains journaux régionaux, tels que Ouest France. La couverture médiatique de la SSI a connu un bon quantitatif et qualitatif : plus de 1450 coupures de presse, 4 dépêches AFP, 500 pages Internet, des émissions radios, 7 pages au 19h-20h régionaux sur France 3 régionaux, 2 passages au 20h, 4 reportages télé au Sud...

Le partenariat avec Alternatives Economiques s'est poursuivi pour la 2^e année consécutive et un tiré à part « Agir en citoyen solidaire » a été distribué à 40 000 exemplaires. Le QCM « quel citoyen solidaire êtes-vous ? » qui y figurait a été repris dans TGV magazine.

2006 est aussi la première année où le ministère des Affaires étrangères a organisé son propre événement pendant la Semaine, le « Salon de la Solidarité internationale » autour du thème de l'engagement des jeunes, dans les jardins du ministère, a attiré plus de 1600 visiteurs. De même, le Haut Conseil de la Coopération internationale (HCCI), en partenariat avec l'Agence française de Développement, a organisé la restitution de quatre sondages sur la perception par les Français de la solidarité internationale et de l'engagement de la France dans ce domaine.

Enfin, 2006 a aussi été l'année de l'adoption, en France, d'une stratégie interministérielle sur l'éducation au développement.

La convergence entre tous les acteurs de la coopération : associations, collectivités, structures d'enseignement, organisations d'éducation populaire, ministères, est au rendez-vous, au service de l'éducation au développement à la citoyenneté internationale.

Cette année, Cités Unies France poursuit son engagement dans les instances de la Semaine de la solidarité internationale et encourage les collectivités territoriales à investir cette semaine. Dans ce cadre, **CUF organisera une Journée de la coopération décentralisée sur le thème de « L'éducation au développement et les collectivités territoriales », le 5 juin 2007.**

CUF intègre également la commission de travail du HCCI « Sensibilisation de l'opinion publique à la coopération au développement ».

Enfin, un partenariat est en construction avec la plate-forme nationale EDUCASOL, pour la construction d'un outil sur l'éducation au développement, au service des collectivités territoriales.

L'offre de partenariat du PNUD aux collectivités territoriales

Le Haut Conseil de la Coopération internationale (HCCI) a pris l'initiative d'organiser une réunion entre des représentants du Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD) et les représentants des associations nationales de collectivités locales françaises. Cette réunion, tenue au Sénat le 24 janvier, avait pour objectif de présenter aux collectivités la réflexion du PNUD sur les moyens de travailler avec les collectivités territoriales.

Depuis septembre 2005, le PNUD a mis en place une **Plate-forme pour les Partenariats Innovants**, à Genève. Cette plate-forme vise à mettre en cohérence les actions des différents acteurs (internationaux, nationaux, locaux) sur un territoire, autour des collectivités territoriales, en accord avec les processus de décentralisation. Le PNUD a également mis en place un instrument, susceptible d'intéresser les collectivités territoriales françaises engagées à l'international : les **programmes cadres ART-GOLD** – Appui Réseaux Territoriaux – Gouvernance et Développement Local, chargés de cette mise en cohérence, aujourd'hui en place dans 15 pays.

Le PNUD souhaite tester cette « approche territoriale coordonnée » dans trois pays : Haïti, Madagascar, Vietnam. Le PNUD se positionne comme agence onusienne chargée de mettre en cohérence l'action des 26 agences de l'ONU.

Le PNUD propose ainsi une méthode de travail : créer un cadre de rencontres et d'échanges d'informations à l'intention de tous les acteurs du développement, au niveau national, comme au niveau local. Localement, il s'agit de renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités locales du sud, afin de leur permettre de concevoir leur propre stratégie, définie avec les différents acteurs de terrain. Il devrait en résulter des Plans de développement locaux.

En plaçant au centre de leur proposition les collectivités locales, le PNUD souhaite intéresser les collectivités territoriales engagées en coopération décentralisée à entrer dans les cadres de cohérence. Des missions communes sont proposées aux collectivités territoriales pour rencontrer les collectivités du Sud, l'Etat et les organisations multilatérales ; des programmes conjoints peuvent voir le jour, la collectivité intervenant sur un secteur ou territoire donnée. Au Maroc, ART-GOLD souhaite établir des diagnostics territoriaux, suivis des actions de renforcement des autorités déconcentrées et décentralisées, puis aboutir à la définition de plans de développement régionaux ; enfin, des maisons du développement doivent aboutir à mieux articuler les interventions de chacun.

Le financement de ces opérations n'a pas été clairement abordé ; le PNUD se voulant être un « guichet de la coopération décentralisée au sein du système multilatéral », en partenariat avec le Fonds d'Equipement des Nations Unis (FENU) qui dispose de 115 millions de dollars pour 48 projets dans 28 pays.

Les associations nationales d'élus locaux présentes ont souligné leur intérêt pour la démarche proposée et se sont réjouies de la reconnaissance des collectivités territoriales par le PNUD. L'AMGVF a souhaité une discussion plus formalisée « afin de dépasser les études de faisabilité ».

Toutes les associations ont tenu à rappeler le principe de l'autonomie des collectivités territoriales, ainsi que le principe de base de la coopération décentralisée qui repose sur des partenariats de longue date liant deux territoires. Il ne s'agira pas d'abandonner ces partenaires.

Toutes ont également demandé au PNUD de travailler sa communication locale : comment expliquer à la population française l'intérêt de travailler avec le PNUD ? Le cadre mis en place n'est-il pas trop contraignant pour des élus locaux, habitués à leurs propres stratégies d'actions ?

L'ARF s'est montré particulièrement intéressée par une coopération avec le PNUD, à la fois dans les trois pays tests mentionnés plus haut ainsi qu'au Maroc, où un programme ART-GOLD est en cours. L'association a également souhaité que la Ministre déléguée à la Coopération et à la Francophonie, Mme Girardin, soit sollicitée afin que la France mette en place un programme spécifique pour appuyer l'initiative du PNUD pour les trois pays cités.

Le principe des associations nationales de collectivités territoriales, parmi lesquels Cités Unies France, comme premiers interlocuteurs du PNUD, a fait l'objet d'un constat partagé. Par ailleurs, Cités et Gouvernements locaux Unis sera chargé de mener une réflexion globale sur les relations avec les agences onusiennes.

Semaine internationale pour la scolarisation des filles : 5 au 11 mars 2007

La semaine internationale pour la scolarisation des filles, parrainée par la présidence du Sénat, se déroulera du 5 au 11 mars 2007 autour de la Journée de la femme, le 8 mars, proclamant l'égalité de scolarisation en tant que droit fondamental de la personne humaine. Les collectivités territoriales sont invitées à s'associer à cet événement, en organisant dans leurs locaux une exposition sur « La scolarisation des petites filles dans le monde » (supports disponibles), ou encore en achetant et distribuant des roses Marie-Claire, issues des filières du commerce équitable au bénéfice des associations « Toutes à l'école », de l'UNICEF, « Un Regard, un Enfant », engagées pour cette cause.

Une campagne de presse et un site Internet sont prévus ainsi que différents supports de communication, y compris à destination des collectivités locales.

Si vous souhaitez vous associer à cette initiative et pour toute information, merci de vous adresser directement à Marine Miroglio, à Beautiful World miroglio@beautifulworld.fr ou tél : 06 89 38 37 66.



FÉVRIER 2007

- 1 février: réunion du groupe-pays Vietnam, Cités Unies France
- 2 février : réunion du groupe-pays Pologne, Cités Unies France
- 6 février : chantier « migrants et coopération décentralisée », DAECL (ministère des Affaires étrangères)
- 6 février : réunion Action contre la Pauvreté France (campagne OMD), CRID
- 7 février : réunion du groupe-pays Slovaquie, Cités Unies France
- 9 février : réunion de la cellule d'animation du groupe-pays Sénégal, Cités Unies France
- 8 au 11 février : "Urban India 2020: investing in the future of Indian cities leveraging European expertise for their renewal" à Goa (Inde)
- 14 février : Conseil national et bureau exécutif de Cités Unies France**
- 15 février : colloque «Coopération décentralisée France - Russie» au Sénat
- 15 février: réunion du Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP), au siège de Cités Unies France
- 22 février : réunion du groupe Caraïbes, Cités Unies France
- 26 au 28 février : mission des collectivités européennes à Beyrouth, sous l'égide de CGLU, dans le cadre de l'initiative concertée des collectivités locales du monde pour accompagner les villes libanaises face aux enjeux de la reconstruction et du développement.

MARS 2007

- 5-7 mars : Première Convention Internationale pour une Approche territoriale du développement, organisée par PACA-CRPM-PNUD, Marseille
- 5 mars : réunion du comité de suivi de la coopération décentralisée franco-brésilienne, Marseille
- 7 – 9 mars : colloque « Post-catastrophe : reconstruction et revitalisation des villes, pour un environnement durable », Nouvelle Orléans, Louisiane, Etats-Unis
- 9 mars : colloque « Solidarité – eau : pourquoi pas vous ? », Syndicat des Eaux d'Ile-de-France et l'Agence française de Développement, Sénat
- 15 et 16 mars : réunion du bureau mondial de Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU), Hôtel de Ville de Paris
- 20 mars : la place des collectivités locales dans la nouvelle programmation européenne « 2007-2013 »,
- 22 mars : quelle responsabilité des collectivités locales sur leur politique d'achats ?, Cités Unies France
- 23 mars : réunion de la cellule d'animation du groupe-pays Burkina Faso, Cités Unies France
- 27 mars : réunion du groupe-pays Mali, Cités Unies France
- 27 mars : 7èmes Rencontres françaises de la Coopération communautaire et multilatérale, ministère des Affaires étrangères, Centre de Conférences internationales, Paris
- 28-29 mars : séminaire « Vivre ensemble dans nos collectivités : favoriser le dialogue interculturel et l'intégration des populations exclues », CUF/Sister Cities/AMGVF, Lyon
- 29 mars : audition de COEPPPO auprès du Comité des Régions, Bruxelles



Collection « groupe - pays » : 25 euros

- ❖ Dossier pays RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
- ❖ Dossier pays ROUMANIE (2005)
- ❖ Dossier pays HONGRIE (2005)
- ❖ Dossier pays POLOGNE (2004)
- ❖ Dossier pays CROATIE (2006)
- ❖ Dossier pays SLOVAQUIE (*à paraître en octobre*)
- ❖ Dossier pays CHINE (2004)
- ❖ Dossier pays MAROC (*nouvelle éd. à paraître en février*)
- ❖ Dossier pays TUNISIE (2005)
- ❖ Dossier pays LIBAN (*à paraître en février*)
- ❖ Dossier pays ISRAËL (*à paraître en mars*)
- ❖ Dossier pays BRÉSIL (2006)
- ❖ Dossier pays NICARAGUA (2006)
- ❖ Dossier pays CUBA (*à paraître en avril*)
- ❖ Dossier pays JAPON (*à paraître en février*)
- ❖ Dossier pays SENEGAL (*à paraître en avril*)
- ❖ Dossier pays MAURITANIE (*à paraître en avril*)

Collection « groupe - pays » : 40 euros (comprenant le Répertoire des partenariats)

- ❖ Dossier pays VIETNAM (2005)

Collection « Réflexions » : 15 euros

- ❖ Les Jeunes, la vie locale et l'action internationale, 2003
- ❖ Regards sur la coopération décentralisée franco-burkinabé, 2003
- ❖ Pauvreté et inégalités en Afrique Subsaharienne, 2002
- ❖ Les instruments juridiques de la coopération décentralisée (2006)
- ❖ L'impact local de la coopération décentralisée sur les territoires, 2006

Ouvrages hors collection

- ❖ Actes des 2^{èmes} Rencontres franco-algériennes des maires et présidents de collectivités territoriales (2005) : 25 euros
- ❖ Coopération décentralisée pour le développement durable, guides méthodologiques, en partenariat avec l'AFCCRE et l'Association 4D. (2005) : 15 euros

Ouvrages hors collection

- ❖ L'évaluation des partenariats de coopération décentralisée : 10 euros
- ❖ Coopération décentralisée au développement local urbain en Afrique-2 volumes (2000) : 10 euros

Répertoires des partenariats de coopération décentralisée : 12,50 euros

- ❖ franco-tchèques
- ❖ franco-hongrois
- ❖ franco-algériens
- ❖ franco-marocains
- ❖ franco-américains
- ❖ franco-mauritaniens
- ❖ franco-malgaches
- ❖ franco-israéliens
- ❖ France - Amérique Latine et Caraïbes
- ❖ franco-sénégalais (*à paraître*)
- ❖ franco-roumains
- ❖ franco-chinois
- ❖ franco-japonais
- ❖ franco-tunisiens
- ❖ franco-bénois
- ❖ franco-maliens
- ❖ franco-libanais
- ❖ franco-tunisiens

BON DE COMMANDE à retourner à Cites Unies France Fax : 01 53 41 81 41

Nom : Prénom.....
Fonction.....
Collectivité
Adresse.....
.....
CP..... Ville.....
Tél./Fax
E-Mail.....

- Je joins un chèque de euros à ce bulletin (un reçu sera adressé avec les ouvrages)
- Je paye par virement administratif (joindre bon de commande de la collectivité)

Frais d'envoi – gratuit pour la France - 5€ pour l'étranger

Pour plus d'information, merci de contacter :
Katarina FOTIC : peco@cites-unies-france.org.

NB : Merci de préciser les ouvrages souhaités.

Télécharger le bon de commande : <http://www.cites-unies-france.org/html/cuf/cuf5.html>

N'hésitez pas à envoyer vos messages à : coop-dec@cites-unies-france.org

Directeur de publication : Charles Josselin

Rédacteur en chef : Bertrand Gallet